

Interpellation écrite du 21 mars 2012 de Mmes Olga Baranova, Virginie Studemann, Silvia Machado, Annina Pfund, Maria Vittoria Romano, MM. Stefan Kristensen, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Luc Broch et Sylvain Thévoz: «Nespresso: la Ville de Genève est-elle responsable face à ses engagements?»

Exposé des motifs

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire (UITA), dont le siège est à Genève, relaye depuis plusieurs mois des informations alarmantes relatives au non-respect des droits des travailleuses et travailleurs dans les usines de la multinationale suisse Nestlé, en particulier en Indonésie et au Pakistan.

L'UITA mène en effet une campagne mondiale – accessible sur internet à l'adresse www.nespresssure.org – pour faire cesser les pratiques de Nestlé dans ses usines de Kabirwala au Pakistan et de Panjang en Indonésie.

Le 25 mars 1975, la Suisse a ratifié la Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical.

Compte tenu de ces faits, le Conseil administratif est prié de répondre à la question suivante:

Comment, au vu de l'irresponsabilité évidente de l'entreprise Nestlé face aux travailleuses et travailleurs ainsi que du bilan énergétique douteux des capsules à café, la Ville de Genève peut-elle continuer à consommer du café Nespresso dans toute l'administration municipale?